



ALLUMENS

Des conseils éclairés pour votre entreprise

DES CONSEILS POUR AMELIORER VOTRE COMPETITIVITE

Alors que la reprise se fait attendre, beaucoup d'entreprise examinent avec attention les possibilités de reprise et se préparent notamment en essayant d'agir sur les causes endogènes de leur manque de compétitivité.

Une réforme récente leur permet d'envisager de manière plus professionnelle la formation professionnelle, l'apprentissage et la formation permanente, mais les effets dans ce domaine sont souvent longs à se faire sentir.

Pourquoi alors ne pas agir immédiatement sur ses dépenses et rechercher des sources d'économies ?

Nous vous proposons ardemment de réfléchir à cette option et en conséquence d'acheter mieux.

Commencez par acheter mieux en ayant une approche rationnelle.

L'installation d'une démarche globale d'achats constitue en effet un levier d'économies non négligeable.

En effet, Alors que les frais généraux sont considérés comme le second poste des dépenses les plus lourdes par les dirigeants de PME, près d'un chef d'entreprise sur deux n'est pas en mesure d'en évaluer le poids dans son chiffre d'affaire. Ce constat vient confirmer le défaut d'expertise interne dans la fonction achat des PME françaises.

Comment optimiser ce budget des achats « hors production » ? Les frais généraux comme les fournitures de bureau, la mutuelle santé, les assurances, la téléphonie ... mais également des achats périphériques de production comme l'intérim, la location de matériel, les contrôles réglementaires, les fournitures industrielles représentent selon les structures entre 15 et 25% du chiffre d'affaires.

Crucial pour la bonne marche de l'entreprise, le poste achats ne fait donc que rarement l'objet d'une politique d'évaluation. Conséquence : un dirigeant sur deux s'avoue incapable d'en connaître le coût, et donc de mener une stratégie d'optimisation... quitte à passer à côté d'économies non négligeables.

ALLUMENS CONSULTANTS - SAS au capital de 5000 € - Siège social : 5 Allée de la Boursaudière. 89000 AUXERRE

Tél. : 03.86.41.43.42 - Fax : 03.86.51.06.21 - Email : contact@allumens.fr - Site web : www.allumens.fr

SIRET : 801 890 427 00017 - RCS : 801 890 427 AUXERRE - Code APE : 7022Z - N° de TVA Intracommunautaire : FR 55 801 890 427

Alors, comment s'y prendre ?

Globalement, quel que soit le poste de dépenses, l'approche ainsi que les règles à fixer sont identiques. Elle consiste à mettre en place une procédure précise afin d'optimiser efficacement les dépenses :

Respectez vos budgets

Clarifiez vos besoins d'économies et **fixez-vous un objectif chiffré** pour chaque poste de dépense.

Identifiez vos besoins

Quels achats sont indispensables pour le fonctionnement de l'entreprise ? **À quoi servent-ils ?**
Comment sont-ils perçus par les salariés ? Utilisez ici largement la concertation.

Réalisez un benchmark du marché

Il vous permet de **déterminer les meilleures pratiques associées à vos besoins**. Cette étape vous permettra de **rédiger un cahier des charges fonctionnel** référençant la majorité de vos achats.

Mettez les fournisseurs en compétition

Sur la base du cahier des charges préalablement établi, **sollicitez si possible chaque année plusieurs acteurs du marché** et comparez leurs offres respectives.

Faites attention aux coûts d'interruption

En effet, certaines marques d'équipements nécessitent l'utilisation de consommables spécifiques, une maintenance particulière ainsi que des pièces détachées **non seulement chères mais aussi, parfois, difficiles à se procurer**.

En cas de panne, la seule alternative est alors de changer radicalement de solution, ce qui **engendre une dépense significative**.

Anticipez vos dépenses de fournitures et de mobilier

En effet, l'anticipation ainsi qu'une vue globale du poste fournitures et mobilier permettent des économies non négligeables pour l'entreprise.

- ✓ Établissez un catalogue d'achats.
- ✓ Anticipez vos besoins.
- ✓ Réduisez le nombre de vos fournisseurs.
- ✓ Préférez les consommables informatiques compatibles.
- ✓ Commandez vos produits imprimés en ligne

Puis négociez vos charges de déplacements

La négociation est souvent la clé pour faire des économies sur le poste des déplacements. Comment s'y

prendre ?

- ✓ Définissez une politique claire en la matière.
- ✓ Surveillez le coût de votre agence de voyages.
- ✓ Négociez des tarifs préférentiels.
- ✓ Mettez en place un outil de réservation en ligne.
- ✓ Automatisez le traitement des notes de frais.
- ✓ Optez pour les conférences électroniques.
- ✓ Choisissez des véhicules peu polluants.
- ✓ Négociez avec un nombre réduit de fournisseurs.
- ✓ Pensez à la location longue durée.
- ✓ Gérez vos pneumatiques dans les réseaux spécialisés.
- ✓ Organisez des stages d'éco conduite pour vos salariés.

N'oubliez pas les coûts consacrés à l'énergie

Il est difficile de ne pas être dépendant de l'énergie : électricité, eau et gaz sont des charges non négligeables. Différentes possibilités s'offrent à vous :

- ✓ Quittez les tarifs réglementés.
- ✓ Anticipez, n'attendez pas l'approche du terme.
- ✓ Ajustez votre puissance souscrite.
- ✓ Vérifiez vos factures.
- ✓ Installez des outils de suivi.
- ✓ Chassez les excès.
- ✓ Équipez-vous pour réduire vos consommations.
- ✓ Pensez au long terme.

Pensez à réduire vos frais de bureautique

Ordinateurs, internet et impressions font partie du quotidien d'une entreprise mais comment en réduire le montant des dépenses ?

- ✓ Louez votre matériel.
- ✓ Homogénéisez votre parc.
- ✓ Mutualisez le matériel.
- ✓ Achetez du matériel reconditionné.
- ✓ Adoptez une gestion dynamique de votre parc.
- ✓ Ne vous engagez pas trop longtemps.

Enfin, économisez sur l'immobilier notamment grâce à l'organisation de l'espace de travail.